

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant
nomination des membres de la Commission centrale de
réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres
subventionnés**

A.Gt 25-01-2007

M.B. 20-03-2007

Modifications :

A.Gt 05-09-2013 - M.B. 19-09-2013

A.Gt 08-10-2013 - M.B. 06-11-2013

A.Gt 24-09-2015 - M.B. 21-10-2015

A.Gt 20-03-2019 - M.B. 16-05-2019

A.Gt 01-09-2020 - M.B. 09-09-2020

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 31 janvier 2002 fixant le statut des membres du personnel technique subsidié des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés, tel qu'il a été modifié le 14 novembre 2002, le 8 mai 2003, le 17 juillet 2003, le 3 mars 2004, le 4 mai 2005 et notamment l' article 78 § 1^{er};

Vu la consultation des groupements les plus représentatifs des pouvoirs organisateurs et des groupements du personnel des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés affiliés à une organisation syndicale représentée au Conseil national du Travail;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007,

Arrête :

Modifié par A.Gt 08-10-2013 ; A.Gt. 24-09-2015

Article 1^{er}. - Sont nommés membres de la Commission centrale de réaffectation des centres psycho-médico-sociaux libres subventionnés ci-après dénommée la Commission centrale de réaffectation :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

| EFFECTIFS | SUPPLEANTS |
|---|----------------------------|
| Mme Marie-Laurence VANDERSCHRICK | Mme Catherine LANGENSCHIED |
| Mme Sandrine ANDRE | M. Michel NOIRHOMME |
| Mme Anne HERMANT | M. Christian DELORY |
| Mme Laurence CHANTRAINE [<i>remplacé par A.Gt 24-09-2015</i>] | Mme Delphine THERMOL |
| M. Maurice STASSEN | M. Dany SMEETS |
| M. Guy BOUDRENHIEU | M. Paul SIMONS |
| M. Benjamin BOCQUET | Mme Bénédicte BEAUDUIN |
| M. Stéphane VANOIRBECK | M. Paul MAURISSEN |
| Mme Sophie DE KUYSSCHE | |



- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

Remplacé par A.Gt 01-09-2020

| EFFECTIFS | SUPPLEANTS |
|----------------------------|------------------------|
| M. Marc WILLAME | M. Marc MANSIS |
| M. Guillaume MATTELART | M. Bernard DETIMMERMAN |
| Mme Arlette HENNICO | M. Jean SONCK |
| Mme Véronique PARACHE | M. Philippe DOLHEN |
| Mme Fabienne MOTTE | M. Jean BERNIER |
| M. Cédric PACOLET | M. Fabrice PINNA |
| Mme Anne-Françoise SCHOEFS | Mme Marie LAUSBERG |
| M. André BRULL | M. Roland LAHAYE |
| M. Bernard DE COMMER | M. Fabrice ALTES |

Modifié par A.Gt 05-09-2013 ; Remplacé par A.Gt 20-03-2019

Article 2. - 1° M. Arnaud CAMES, directeur, est nommé Président de la Commission de réaffectation;

2° Mme Sabrina GOUIGAH, attachée, est nommée Présidente suppléante de la Commission de réaffectation.

Remplacé par A.Gt 05-09-2013

Article 3. – Le secrétariat est assuré par les Services du Gouvernement.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 5. - La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 janvier 2007.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA.

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

Cl. EERDEKENS